Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 40 (1904)

Heft: 32-33

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLme ANNÉE

Nos 32-33.

LAUSANNE

6-13 août 1904.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Deux morts : I. Herbert Spencer (avec portrait). — Congrès international du dessin. — Les écoles normales bernoises de jeunes filles. — Hygiène de l'enseignement. — Chronique scolaire : Cours de vacances pour instituteurs, Cours fédéral de gymnastique, Italie, France.* — PARTIE PRATIQUE : *L'épellation et la copie. — Sciences naturelles : Ce que nous enseignent un morceau de granit et un morceau de pain. — Langue française : Programme développé d'un cours de langue maternelle pour le degré intermédiaire (suite). — Composition : Le petit oiseau. — Récitation : Pour le nid.*

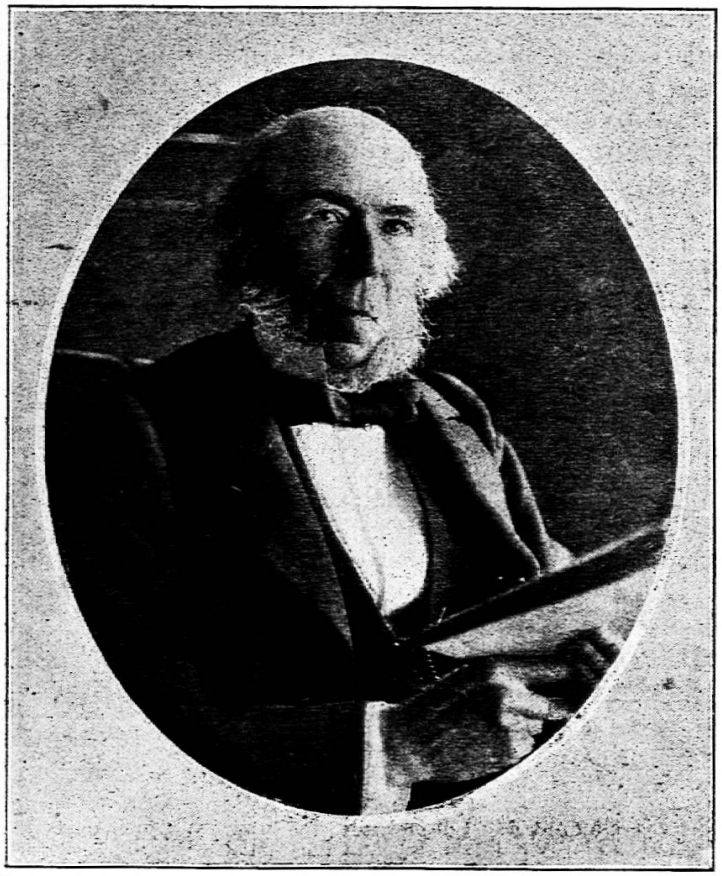

Herbert Spencer, philosophe et pédagogue anglais. 1820-1903.

Deux morts.

L'école anglaise s'est organisée et développée au cours du XIXme siècle sous l'influence des moralistes et des philosophes d'Outre-Manche. On sait, d'un autre côté, la part assez grande faite à notre époque aux idées scolaires anglaises dans l'organisation des écoles dites « nouvelles » du continent. Il ne sera donc pas inutile de soumettre à une analyse rapide les deux principaux systèmes d'éducation de l'Angleterre et de chercher à fixer l'action que deux grands penseurs anglais, qui ont le plus honoré la pédagogie, ont exercée sur l'école contemporaine.

I
HERBERT SPENCER

est né en 1820 et mort le 8 décembre 1903, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, chargé de jours et d'œuvres. Il est considéré comme un des plus grands noms de l'Angleterre savante, un des plus célèbres philosophes contemporains. Son ouvrage pédagogique : *De l'éducation intellectuelle, morale et physique*[1], a exercé une si grande influence dans son pays et à l'étranger que nous devons en faire ici une analyse un peu complète.

Tout système pédagogique suppose à la fois une morale, c'est-à-dire une certaine conception de la vie et une psychologie, c'est-à-dire une connaissance plus ou moins exacte des forces psychiques et des lois qui président à leur développement. Il y a, en d'autres termes, dans tout système pédagogique, la question du but et la question des moyens de l'éducation : la morale est nécessaire pour résoudre la première et la psychologie nous indique les voies et moyens de vaincre les obstacles.

Le *but* de l'éducation découle de l'idée que la morale conçoit de la destinée humaine. Or, pour Spencer, la destinée humaine consiste à vivre « d'une vie complète » et le but de l'éducation est de préparer l'homme à satisfaire les divers genres d'activité qu'elle comprend. Parmi ces activités, il en est qui se rapportent à la vie individuelle, d'autres à la vie de famille et d'autres enfin à la vie sociale de l'homme. C'est ainsi que Spencer classe ces activités dans l'ordre suivant : 1° celle qui a pour objet la conservation directe de l'individu ; 2° celle qui, en pourvoyant aux besoins de son existence, contribue indirectement à sa conservation, c'est-à-dire l'activité qu'on se donne dans l'exercice d'un métier, d'une profession ; 3° celle employée à entretenir et à élever sa famille ; 4° celle destinée à assurer le maintien de l'ordre social et politique, et 5° l'activité, plus variée, destinée à remplir les loisirs de l'existence par la satisfaction des goûts et des sentiments, autrement dit par la culture de la littérature et des arts.

Ces cinq éléments de l'activité sont solidaires les uns des autres,

[1] *Education intellectuelle, morale et physique.* Londres 1861. La première traduction française, car l'ouvrage a été traduit dans toutes les langues, a paru en 1878. A recommander la traduction d'Alexis Bertrand, Paris, Eugène Belin, 1887.

en ce sens que les activités inférieures, égoïstes, sont les conditions qui rendent possibles les autres parties du rôle humain. Dans la classification adoptée par Spencer, chaque genre d'activité précédent est plus important que le suivant, puisqu'il est indispensable pour l'accomplissement de ce dernier. L'exercice d'un métier, par exemple, est impossible si on ne sait pas assurer sa sécurité et sa vie personnelle. Pourvoir à l'entretien de sa famille ne peut se concevoir sans la possibilité de pourvoir à son propre entretien. L'accomplissement des devoirs sociaux et politiques suppose comme condition préalable l'accomplissement des devoirs de la famille, cette dernière étant la base de l'édifice social. La culture esthétique enfin ne saurait exister sans l'organisation préalable d'une société constituée.

Chacun des genres d'activité mentionnés suppose des connaissances sans la possession desquelles l'homme n'est pas capable d'exercer l'une ou l'autre de ces activités. Le principal moyen de l'éducation, dont le but est de préparer à ces diverses activités, est le savoir, l'instruction ou l'enseignement, et la meilleure instruction ou le savoir, « qui a le plus de prix, » sera celui qui les favorisera le plus. Deux questions se posent ainsi : quels sont les objets d'enseignement propres à susciter les qualités dont l'ensemble constitue le but de l'éducation, et de quelle manière convient-il de communiquer ces objets d'enseignement afin de susciter en eux les qualités requises, autrement dit la question de la *matière d'enseignement* et celle de la *méthode d'enseignement* doivent être examinées ici.

A la première de ces questions, Spencer répond que les connaissances les plus nécessaires à chacun de ces genres d'activité, à n'importe quel degré du développement de l'homme, ce sont les connaissances scientifiques. *La science est le fond de l'éducation.* Elle est prépondérante dans l'enseignement, où son emploi doit être à peu près exclusif.

Dans la première partie de l'éducation, celle qui a pour objet la conservation personnelle, il semble que la science est le moins utile. Cependant, à mesure qu'il grandit, l'homme a de plus en plus besoin de la science : la physiologie et l'hygiène sont indispensables pour éviter des erreurs, les imprudences ou les fautes physiques qui abrègent la vie ou sont la cause d'infirmités.

Le second but de l'éducation est de rendre les enfants capables de gagner leur vie, d'exercer un métier ou une profession. Ici l'utilité de la science est évidente. Spencer sait combien on favorise de nos jours l'instruction professionnelle, technique. Et pourtant à peine s'enquiert-on de savoir quel genre d'instruction développera chez les enfants cette aptitude. A part la lecture, l'écriture et le calcul, qui sont enseignés avec une intelligente appréciation de leur utilité, la plus grande partie de ce que l'on enseigne ne se rapporte pas à l'activité industrielle ou lucrative, comme qui dirait. On néglige une quantité de connaissances qui ont directement trait à

cette activité : la logique, la plus abstraite des sciences, les mathématiques avec leurs applications aux arts, la mécanique, d'où dépend le succès de l'industrie moderne ; la physique et la chimie, par les connaissances qu'elles fournissent sur la matière et ses propriétés ; l'astronomie d'où est sortie la navigation qui a rendu possible l'immense commerce extérieur. L'étude de l'enveloppe terrestre ou la géologie importe au progrès de l'industrie minière. La biologie ou connaissance de la vie végétale et animale est la base rationnelle de l'agriculture et de l'élevage des bestiaux. Les sciences sociales ne doivent pas être mises de côté, car elles permettent d'établir les relations du commerce avec la politique. Toutes les sciences en un mot concourent à développer les qualités de l'homme exerçant un métier ou une profession quelconque.

Le troisième but de l'éducation est de préparer l'homme pour le service de la famille, de le rendre capable de nourrir et d'élever ses enfants. Là encore la science est nécessaire. Il s'agit d'éclairer les parents et tout particulièrement les mères, sur leurs obligations et leurs devoirs, de les mettre en état de faire l'éducation de leurs enfants et, pour cela, de connaître les lois physiologiques, ainsi que celles du développement de l'intelligence et du caractère. Les principes généraux de la physiologie et de la psychologie donneront aux parents éducateurs cette connaissance des lois naturelles de l'esprit et du corps.

« N'est-il pas monstrueux, s'écrie Spencer, que le destin des générations nouvelles soit abandonné aux hasards de la routine et de la fantaisie, aux inspirations des nourrices ignorantes et aux préjugés des grand'mères ? L'instruction la meilleure, même chez les privilégiés de la fortune, n'est guère, dans l'état actuel des choses, qu'une instruction de célibataires. »

C'est encore l'enseignement des sciences qui est indispensable pour atteindre le quatrième but de l'éducation, c'est-à-dire la préparation de l'enfant à ses devoirs sociaux et politiques. On n'est un citoyen qu'à la condition de connaître l'histoire de son pays et de ses institutions. L'histoire nous y aidera, non pas l'histoire qui ne s'occupe que des guerres, des intrigues de cour, des complots et des usurpations, mais l'histoire naturelle de la société, l'étude des faits qui nous montrent comment une nation a grandi et s'est organisée. La seule histoire qui ait une valeur pratique pourrait s'appeler sociologie descriptive et le meilleur service que puisse nous rendre un historien, c'est de présenter la vie des nations de façon à nous fournir des matériaux de sociologie comparée pour nous permettre de déterminer ensuite les lois fondamentales qui président aux phénomènes sociaux.

Pour remplir le cinquième but enfin, il faut s'occuper de la littérature et des beaux-arts : littérature nationale et étrangère, architecture, sculpture, peinture et musique. Spencer prétend que l'éducation esthétique est aussi fondée sur la science. Science et poésie ne s'excluent pas. L'opinion commune que la science et la poésie

sont opposées l'une à l'autre provient d'une illusion. Les faits de science ne sont point dénués de poésie et la culture scientifique ne nous rend pas impropre à l'exercice de l'imagination et insensible aux émotions du beau. Ce point de vue où il entre une bonne part d'exagération, est moins soutenable. Connaissance et émotion, comme états de conscience, tendent à s'exclure mutuellement. Une extrême activité des facultés de réflexion tend à amortir les sentiments, tandis que la vivacité des sentiments tend à obscurcir la réflexion. On peut également se demander si l'on devient réellement un lettré ou un artiste comme on devient un géomètre ou un géologue. Spencer est ainsi injuste envers les études humanitaires « qui ne forment que le goût et le style » et doivent être considérées comme science de luxe. On doit enfin reprocher au philosophe anglais d'avoir rejeté dans la dernière catégorie de l'activité celle qui est le couronnement des autres, tout ce qui a trait au développement de la conscience morale et de la volonté. Son système est bien aristocratique. Laisser les lettres et les branches artistiques pour « les moments de loisirs », en d'autres termes, les réserver pour les classes favorisées, c'est frustrer la plus grande partie de la société des émotions supérieures.

C'est la science enfin qui donne à l'esprit humain la culture morale et religieuse. Ces mots de science et de religion sont pris dans leur sens le plus large et le plus haut. La science est l'ennemie des superstitions qui usurpent le nom de religion, mais elle marche d'accord avec cette religion fondamentale que ces superstitions ne font que voiler et éclipser. Sans doute, la science courante est souvent imprégnée de l'esprit d'irréligion; mais la vraie science, celle qui pénètre jusqu'au sens profond des choses, celle-là est religieuse. La vraie science et la vraie religion sont sœurs jumelles. La science est prospère dans la mesure où elle est religieuse. Ce n'est pas la science, c'est l'indifférence en matière de science qui est irréligieuse. La science est religieuse encore par le respect singulier qu'elle fait naître en nous pour les lois invariables qu'elle nous révèle. Elle l'est enfin parce qu'elle seule nous donne une vraie connaissance de nous-même et de nos rapports avec les mystères de la vie.

« Ainsi, à la question que nous nous étions posée au début : quelles sont les connaissances les plus utiles ? la réponse uniforme est : les connaissance scientifiques. C'est le verdict prononcé sur toutes les questions. Pour ce qui touche à la conservation personnelle, à l'entretien de la vie et au maintien de la santé, quel est le guide le plus sûr ? la science. Pour les moyens indirects de conservation, pour gagner sa vie, se procurer le bien-être, l'instrument le plus important, c'est la science. Pour bien remplir nos charges de pères et de mères de famille, de qui faut-il prendre conseil ? de la science. Pour bien comprendre la vie nationale, dans son passé et dans son présent, c'est-à-dire bien remplir ses devoirs de citoyens, il y a un guide indispensable, c'est la science. S'agit-il de

l'art, de ses productions, des jouissances qu'il nous donne sous toutes ses formes, il y a une préparation nécessaire qui est l'étude de la science. S'agit-il, enfin, d'une bonne discipline de l'esprit au triple point de vue intellectuel, moral et religieux, la plus efficace et la plus complète nous est fournie par la science. »

C'est d'après leur utilité que Spencer classe les activités, c'est l'utilité, c'est-à-dire l'influence sur le bonheur qui sera le critère d'après lequel il fixera le choix et l'ordre des branches. Il est d'ailleurs entendu que le bonheur doit être ici envisagé dans son sens large et élevé : il consiste, nous l'avons vu, à vivre d'une vie complète.

Spencer a poussé ainsi la religion de la science jusqu'à la superstition. On peut se demander si, capable de développer les qualités intellectuelles, elle peut au même degré inspirer les qualités morales, persévérance, sincérité, activité, résignation, dévouement, piété et même religion. Sans doute, par la science, l'homme saura où est son devoir de travailleur, de père de famille, de citoyen, mais s'en suit-il nécessairement que, le connaissant, il voudra toujours l'accomplir ?

*
* *

Mais il ne suffit pas d'examiner la nature des connaissances qui doivent être présentées à l'enfant, de faire l'énumération des études nécessaires. Il y a lieu de rechercher aussi comment l'esprit peut s'assimiler ces connaissances, quels moyens ou quelles méthodes il y faut employer, afin que ces connaissances puissent susciter les diverses qualités qu'exige le but de l'éducation. Autrement dit, après avoir fixé la matière de l'enseignement, il faut en déterminer la *méthode*.

Tout système de pédagogie est un fragment d'un système de philosophie, qui en donne la clef et l'explication. Pour comprendre l'ouvrage de Spencer, il faut donc connaître, au moins dans ses grandes lignes, sa philosophie comme nous l'avons dit plus haut. Or, l'idée dominante, directrice, qui a inspiré à l'œuvre sa forte unité et inspiré tout son système d'éducation, c'est l'idée de l'*évolution*, c'est l'évolutionnisme, c'est-à-dire le développement, la marche progressive d'un être qui se fait, qui se crée petit à petit, et qui met successivement au jour, suivant un ordre déterminé, des puissances en germe qu'il a reçues de la nature ou qui lui ont été transmises par l'hérédité. La règle suprême de l'éducation intellectuelle qui est de suivre, dans toutes les branches de l'instruction, le développement spontané des facultés de l'enfant, est simplement la conclusion de sa théorie de la connaissance, d'après laquelle la science acquise par les générations passées est comme déposée dans les replis du cerveau de l'enfant. Il suffit, presque, qu'on donne à ce tendre cerveau l'occasion de s'ouvrir et de se déployer pour lui rendre la science présente. La pédagogie ne pourra être définitivement fixée que lorsque les lois de l'évolution mentale auront été nettement établies. La pédagogie exacte, scientifique se déduit des

lois véritables de la psychologie : « L'éducation ne sera définitivement systématisée, dit Spencer, que le jour où la science sera en possession d'une psychologie rationnelle. » En attendant qu'elle le soit, le penseur anglais, cherche à poser lui-même quelques-unes de ces lois, à établir certains principes méthodiques à l'aide de quelques principes psychologiques fondamentaux.

Les deux principes fondamentaux de la méthode sont celui de *l'intérêt* et celui de *l'activité spontanée*.

L'enseignement provoque une activité mentale chez les enfants. Toute activité intellectuelle, tant qu'elle est normale et saine, est accompagnée de plaisir, d'intérêt. Dès qu'un esprit montre du goût pour tel ou tel genre de connaissances, c'est qu'il est devenu apte à s'assimiler ces connaissances et qu'elles sont désormais nécessaires à son progrès. S'il éprouve de la répugnance pour tel ou tel genre d'études, c'est le signe infaillible qu'on les lui fait faire prématurément ou sous une forme indigeste. De là ces efforts pour rendre l'éducation amusante dans l'enfance, intéressante toujours. Les Français disent enseignement attrayant, attrait dans les leçons. Il suffit de rapprocher l'idée que Spencer se fait de l'intérêt de celle que Herbart a développée dans sa *Pédagogie générale* pour se convaincre que cette notion de l'intérêt implique plusieurs éléments. Intérêt, plaisir, goût, excitation agréable, émotion, action, intelligence, sensibilité et volonté, voilà ce que comporte l'intérêt tel que l'entend la pédagogie éducative. Toujours il doit être produit par l'activité intellectuelle elle-même, jaillir du sujet même de l'étude et ne pas être dû à des causes étrangères à la leçon : espoir des récompenses, crainte des punitions, etc.

Par tous les moyens, il faut encourager le développement spontané, l'éducation personnelle. L'activité intellectuelle de l'homme, quand elle est normale, est spontanée. C'est la condition du succès dans l'humanité comme dans l'homme. Il en résulte que l'enseignement aussi doit provoquer chez les enfants une activité intellectuelle spontanée, s'il ne veut pas contrarier la marche naturelle de l'évolution mentale La spontanéité est un facteur de l'intérêt. Elle trouve un stimulant dans le plaisir qu'il excite. « Enseigner le moins possible, faire trouver le plus possible » telle est la condition du travail personnel à l'école. Toute connaissance que l'enfant a acquise devient par droit de conquête sa chose, bien plus que si elle lui était imposée d'autorité.

« Il faut encourager de toutes ses forces le développement spontané, dit Spencer. Il faut que les enfants soient amenés à faire eux-mêmes les recherches, à tirer eux-mêmes les conclusions. Autant que possible, enseignez peu, faites trouver beaucoup, L'humanité dans tous ses progrès n'a eu pour maîtres qu'elle-même ; et les éclatants succès des hommes qui se sont formés eux-mêmes démontrent que, pour obtenir les meilleurs résultats, chaque esprit doit suivre une voie analogue. Les personnes qui ont été élevées dans la routine des écoles, et qui en ont emporté l'opinion qu'il n'y a

pas d'autre éducation possible, regarderont comme une chimère l'idée de faire de chaque enfant son propre instituteur. Si pourtant elles se rappelaient que la science la plus importante de toutes, celle des objets qui l'entourent, l'enfant l'acquiert sans le secours de personne ; si elles réfléchissaient à la manière dont il apprend sa langue maternelle ; si elles se rendaient compte de la somme d'observations, d'expériences, de connaissances extra-scolaires qu'il emmagasine dans sa tête ; si elles songeaient à l'intelligence surprenante du gamin de Londres, dans toutes les directions que les hasards de la rue donnent à ses facultés; si enfin elles comptaient les hommes si nombreux qui se sont frayé leur voie par la seule force de leur esprit, à travers l'enchevêtrement et les mystères de nos cours d'étude, à travers tant d'obstacles qui leur barraient la route ; si, dis-je, elles pesaient toutes ces considérations, elles ne refuseraient pas d'accepter nos conclusions, à savoir qu'il suffirait de présenter les matières des études dans leur ordre naturel et sous leur vraie forme pour que tout élève d'intelligence moyenne arrive presque sans secours extérieur à surmonter toutes les difficultés à mesure qu'il les rencontrerait ».

*
* *

Il reste maintenant à savoir sous quelles conditions l'enseignement peut exciter l'intérêt et l'activité spontanée. Spencer les ramène à cinq, tout en remarquant que ces principes ont déjà été exposés dans toute leur vérité par Pestalozzi, en dépit des applications maladroites qu'il en a faites dans quelques-unes de ses institutions. « Qu'on veuille bien ne pas l'oublier : Pestalozzi a pu avoir cent fois raison dans ses idées fondamentales et se tromper dans la mise en œuvre. De l'aveu de ses admirateurs eux-mêmes, Pestalozzi était un homme d'intuitions partielles, un esprit éclairé de vives lueurs passagères plutôt que dirigé par une pensée systématique... ».

1° *L'esprit procède du simple au composé,* de l'homogène à l'hétérogène, non seulement dans l'enseignement de chaque science, mais dans l'acquisition de toutes les connaissances, en suivant l'ordre d'apparition des facultés et leur degré de développement.

2° *L'esprit progresse de l'indéfini au défini,* de notions vagues, grossières, à des connaissances exactes et complètes en corrigeant d'abord les plus grosses erreurs, ensuite les moindres.

3° *L'esprit va du concret à l'abstrait.* Toute notion vient des sens. « Entre l'idée concrète, simple, et l'idée complexe générale, il y a, dit-il, une série de notions intermédiaires qui sont nécessaires pour la connaissance même et parce qu'elles favorisent les facultés correspondantes ; en outre, l'intelligence est soumise à cette loi qu'une idée en amène une autre avec d'autant plus de force qu'il y a d'union entre les objets externes qu'elles représentent ».

4° *L'éducation de l'enfant doit s'accorder avec celle de l'humanité.* Même ordre historique, la genèse de la science chez l'individu

suivant la même marche que la genèse de la science dans la race. Ce principe est conforme à la loi de l'évolution. Il est fondé, en outre, sur deux autres raisons indépendantes de toute théorie abstraite : la loi de transmission héréditaire. Du moment où il a existé un ordre suivant lequel l'humanité a acquis les connaissances qu'elle possède, il doit y avoir chez l'enfant une prédisposition à acquérir ces connaissances dans le même ordre. On peut prouver, en second lieu, que l'ordre de succession historique, dans ses grandes lignes, était nécessaire et que les causes qui l'ont déterminé s'appliquent à l'enfant comme à l'espèce. La science ne peut donc s'acquérir par une autre route. On sait les applications que l'école herbartienne a faites du principe des *étapes historiques* dans l'ordonnance de ses plans d'études.

5° *L'esprit procède de l'empirique au rationnel*, des connaissances empiriques aux connaissances organisées, des commencements expérimentaux aux raisonnements scientifiques, car la science sort de l'art qui y correspond : la grammaire suit la langue ; la perspective théorique, le dessin des objets ; la loi ou la règle, les faits ou les expériences, etc.

Spencer n'est guère entré dans les détails de la didactique. Il montre cependant que la première éducation des sens doit commencer dans la *nursery* et se continuer par les leçons de choses. Ses remarques sur la manière dont l'enfant acquiert les premières notions de la forme, autrement dit ses conseils sur l'enseignement de la géométrie empirique et intuitive, base aperceptive de la géométrie rationnelle, sont d'une bonne et saine pédagogie. Dans l'enseignement du dessin, il préconise, dès le début, l'emploi du crayon de couleur afin de satisfaire au désir de l'enfant, attiré autant par la couleur que par la forme. On sait combien, sur ce point, le temps lui a donné raison, puisque aujourd'hui l'usage du dessin au pinceau se généralise de plus en plus.

L'histoire n'est point, à ses yeux, une énumération de rois et de batailles. Elle est « l'histoire naturelle » de la société, des modes de gouvernement, du rôle des classes sociales, du peuple, de l'organisation du travail, de l'état intellectuel des diverses classes, des mœurs, des coutumes, etc. Elle est, en un mot, l'histoire de la civilisation. Conforme au principe de l'évolution, elle montre comment tout se modifie et comment elle nous permet de tirer du passé les idées qui peuvent nous servir à diriger notre conduite.

(A suivre.)

PENSÉES

Lire, c'est voir par procuration.

L'écolier n'ouvrira un livre que quand la maison, le jardin, la rue n'auront plus rien à lui enseigner.

Les connaissances pratiques sont comme les muscles de l'esprit.

H. Spencer.

CONGRÈS INTERNATIONAL DU DESSIN

Cet important congrès, sur lequel nous aurons à revenir, a réuni, du 2 au 6 août, à Berne, sous la présidence effective de M. Léon Genoud, directeur du Technicum de Fribourg, plus de 900 participants.

Il a tenu le 6 août sa séance de clôture, dans laquelle il a adopté définitivement les résolutions et thèses présentées par les sections. Sur la proposition du bureau, formulée par MM. Boos-Jegher, Léon Genoud et Black, et amendée par M. Guébin, de Paris, le congrès a décidé la création d'une fédération internationale. Voici le texte de la résolution adoptée à ce sujet :

« Il est fondé une Fédération internationale de l'enseignement du dessin. Cette fédération comprend les personnes, les institutions, associations et autorités qui s'intéressent à l'enseignement du dessin et qui paient une cotisation annuelle. Le montant de la cotisation annuelle est de cinq francs. Le mode de contribution des institutions et associations sera fixé plus tard par le bureau de la Fédération.

Le bureau de la Fédération, qui constitue le comité permanent de l'enseignement du dessin, est élu par la Fédération, les membres de chaque pays désignant trois délégués.

Le bureau est chargé de réunir tous les renseignements, de publier un bulletin spécial, d'arrêter le budget et les comptes et de préparer les travaux des prochains congrès. Il se réunit au moins une fois tous les deux ans dans la ville qu'il désignera lui-même.

Le siège officiel du bureau est à Berne. »

L'adoption de cette résolution est saluée par des acclamations. Sur la proposition de M. Guébin, on décide que le prochain congrès aura lieu en Angleterre.

M. Black, de Londres remercie au nom de ses compatriotes et du gouvernement de la Grande-Bretagne.

Les travaux étant terminés, M. Boos-Jegher remercie les autorités fédérales et cantonales, les comités, les rapporteurs et tous ceux qui ont contribué au succès du congrès.

M. Gobat, directeur de l'instruction publique du canton de Berne, prononce la clôture officielle du congrès, en félicitant celui-ci d'avoir couronné son œuvre par la création d'une fédération internationale, manifestation réjouissante de la solidarité humaine qui vient s'ajouter à tant d'autres efforts des gouvernements éclairés et des amis de l'humanité. L'orateur constate, en outre, que le congrès a été accompagné d'une exposition qui fut une précieuse leçon de choses. Il espère que la Suisse tirera un large profit du mouvement que ce progrès va opérer en faveur de l'enseignement du dessin dans le monde entier.

La séance est levée et les délégations nationales procèdent immédiatement à l'élection de leurs représentants au sein du comité international permanent.

Les écoles normales bernoises de jeunes filles.

La loi bernoise sur les écoles normales prévoit deux établissements pour la formation des institutrices ; l'un dans le Jura, l'autre dans l'ancienne partie du canton. Ce dernier se trouve dans la cure de Hindelbank, petite localité agricole située entre Berne et Berthoud. Il a ceci de particulier et que l'on chercherait sans doute vainement ailleurs : le directeur est en même temps titulaire de la paroisse de Hindelbank, de sorte que ce sont pour ainsi dire les paysans de ce village qui choisissent le directeur du séminaire. Voilà, direz-vous, une école normale bien anormale ! J'ajoute toutefois que, lors d'une vacance, il y a entente préalable entre le gouvernement bernois et les autorités paroissiales pour la nouvelle nomination.

Ce n'est pas tout. Comme celle de Delémont, elle n'a qu'une classe et l'on n'y admet une nouvelle série d'élèves — 28 à 30 — que tous les trois ans. Mais d'où viennent alors, demanderez-vous avec raison, les institutrices nécessaires pendant cet intervalle de trois ans ? Dans l'ancien canton, des deux écoles secondaires de Berne, dont l'une privée, et dans le Jura, de celles de Porrentruy et de St-Imier. Notre canton offre cette curieuse anomalie : l'Etat, qui entretient les écoles normales, se faisant concurrence à lui-même en subventionnant, contrairement à la loi, les divisions pédagogiques des écoles secondaires, pour la formation des trois quarts des institutrices bernoises. Au lieu donc de 4 écoles normales, nous en avons 9 ou 10 ; conséquence fatale : aucune unité dans la formation du corps enseignant.

Depuis longtemps, les autorités se préoccupent d'un état de choses aussi fâcheux que préjudiciable aux vrais intérêts de l'école populaire. Le corps enseignant de langue allemande aussi, choqué de voir un théologien, sans préparation professionnelle spéciale, sacré pédagogue de mérite par le seul fait de son élection au poste de pasteur de Hindelbank, a fait connaître son mécontentement à haute et intelligible voix, Or, la nomination du directeur actuel ayant été faite à titre provisoire et ses fonctions expirant le printemps prochain, il est probable que l'école de Hindelbank sera tout simplement supprimée, ou plutôt transférée dans la capitale, où la section pédagogique de l'école secondaire municipale deviendrait le seul établissement officiel pour l'ancienne partie du canton.

Il en va autrement dans le Jura et il n'est question chez nous ni de suppression ni de transfert, mais bien d'une réorganisation fondamentale. L'école normale n'est pas atteinte du vice originel qui condamne irrémédiablement celle de Hindelbank. Ici, le directeur,qui est un professionnel, peut se vouer à sa tâche pédagogique sans avoir à s'occuper encore des besoins spirituels d'une paroisse. Cela ne veut pas dire cependant que l'organisation de cet établissement ne laisse pas à désirer. Il y a d'abord les entrées triennales : étant donné qu'on n'admet que tous les trois ans une nouvelle série d'élèves formant une seule classe, il se trouve que d'excellents éléments sont écartés d'emblée ; des jeunes filles donc, qui désiraient entrer dans la carrière de l'enseignement,ayant toutes les aptitudes nécessaires pour devenir de bonnes institutrices, se voient obligées d'embrasser une autre vocation et sont perdues pour l'école. Mais il y a plus. L'année de la sortie des élèves de Delémont, un certain nombre d'institutrices ne trouvent pas à se placer et doivent s'expatrier ou attendre que des vacances se produisent. Or, bien souvent, les places vacantes sont prises par des concurrentes sortant d'écoles secondaires. Et nous voyons ce phénomène : les élèves formées dans un établissement entretenu par l'Etat, évincées par des collègues venant d'autres écoles, reconnues et subventionnées par l'Etat, il est vrai, mais dont la destination,fixée d'ailleurs par la loi, n'est pas du tout de former des institutrices.

Si l'on veut une production régulière et rationnelle, une solution s'impose : L'école normale formée de trois classes, avec entrée chaque printemps et cycle d'études de trois années. En admettant chaque année 10 à 15 élèves, et en tenant

compte du déchet qui se produit après la période d'essai, le nombre en serait à peine supérieur au chiffre actuel ; par contre, l'enseignement y serait considérablement plus facile, partant plus fructueux et l'on n'aurait plus si souvent le spectacle d'institutrices brevetées se consumant dans une longue attente pour se voir échouer enfin, quand elles sont près de pouvoir remplir leurs obligations envers l'Etat, par la faute de ce dernier lui-même, qui se fait ainsi son propre concurrent.

Mais, objectera-t-on, deux classes de plus, par conséquent des maîtres et des locaux de plus. Eh oui, sans doute ; qui veut la fin, veut les moyens ! Les frais pour la transformation nécessaire seront peut-être moins élevés qu'on ne se l'imagine. Les traitements de deux ou trois nouveaux maîtres se trouveraient tout naturellement par la suppression des divisions pédagogiques des écoles secondaires. Quant aux locaux, voici ce qu'il y aurait à faire, à mon humble avis : Le bâtiment actuel de Delémont, après que l'intérieur en aura été aménagé convenablement, suffira amplement à tous les besoins nouveaux, à condition que l'on se décide une bonne fois à faire disparaître ce régime de claustration, aussi funeste aux jeunes filles qu'aux jeunes gens et qui a nom l'internat. A Berne, à Lausanne, à Genève, les demoiselles de 16 à 19 ans vivent dans des pensions, chez des particuliers, et je ne sache pas qu'il se produise des plaintes plus fréquentes sur leur manque d'application ou d'aptitudes ni surtout sur leur conduite. Si vous voulez que les jeunes filles deviennent des institutrices capables de bien gouverner une école, des femmes dans le vrai sens du terme, donnez-leur une responsabllité avec la liberté, dès leur entrée dans les classes supérieures. Je crois que l'internat est chose jugée et qu'il est inutile d'insister.

Pour ce qui est du programme des études, on pourrait aussi y apporter des améliorations notables. Ainsi, tout le monde admettra que l'économie domestique doit être une des branches principales d'une école supérieure de jeunes filles, qui veut mériter le titre de « normale ». L'hygiène aussi, introduite comme branche spéciale à Porrentruy, serait enseignée avec plus de profit encore à de futures institutrices; j'ajouterais même aux leçons de dernière année un cours de samaritaines, afin que, dans chaque maison d'éducation du pays, les premiers soins puissent être donnés, en cas d'accident, aux enfants confiés à l'école publique. Et puis, ne trouvez-vous pas que, malgré la tendance bien marquée de nos temps à demander une « culture générale » pour tous, il y aurait grand avantage à restreindre quelque peu, pour le beau sexe, le programme de mathématiques et de sciences naturelles — surtout physique et chimie — pour appuyer davantage sur la littérature, dont l'étude est plus conforme aux facultés féminines et dont la connaissance approfondie est précisément la condition *sine qua non* d'une vraie culture générale ?

N'y aurait-il pas aussi des progrès à faire concernant la formation professionnelle des institutrices ? L'école d'application est-elle suffisante et les élèves de l'école normale y sont-elles appelées à intervalles assez rapprochés pour qu'elles soient à même, à leur sortie, de conduire une classe sans trop de défaillances ? L'étude de l'allemand ne devrait-elle pas figurer au programme à titre obligatoire, avec sanction lors de l'examen de diplôme ? Toutes questions que je me contente de livrer à la méditation de mes collègues et des pédagogues compétents et autorisés dont la mission est de veiller à la bonne marche des établissements de l'Etat.

Je me résume. Admission d'une classe d'élèves chaque année, régime de l'externat, revision du programme dans le sens d'une importance plus grande à accorder aux branches spécifiquement féminines, éducation professionnelle plus développée, telles me semblent être les exigences légitimes que l'on peut raisonnablement présenter pour une formation rationnelle des institutrices. Je ne pense pas que les discussions auxquelles donnera lieu l'étude de cette question, mise à

l'ordre du jour par notre Société cantonale, s'éloignent beaucoup de ce programme de réformes, dont la réalisation contribuera pour une large part à l'amélioration de l'école primaire jurassienne.

HYGIÈNE DE L'ENSEIGNEMENT

PROGRAMME

Un peu partout on se plaint d'une surcharge des programmes, aussi cette question devait-elle avoir sa place marquée au Congrès international de Nuremberg. Elle a surtout été traitée en ce qui concerne les conditions dans lesquelles se trouvent les établissements d'instruction secondaire et supérieure en Allemagne. Mais dans les thèses soutenues par les deux principaux rapporteurs, nous trouverons bien des idées dont l'école primaire pourrait faire son profit.

Le premier, M. le *Dr Benda*, de Berlin, médecin s'occupant surtout du traitement des maladies nerveuses, a dit entre autres ceci : « Une entente internationale serait fort utile pour déterminer la part à accorder aux différentes branches d'enseignement afin d'enrayer des tendances qui risquent de devenir exagérées dans cette course au clocher où les peuples cherchent de se surpasser les uns les autres.

« Des recherches statistiques permettraient de connaître la capacité moyenne d'un élève, terme jusqu'ici assez vaguement compris et auquel il importerait de donner une base scientifique. Les branches pour lesquelles, malgré un travail intensif de la part des élèves et une bonne méthode d'enseignement, on n'obtient que des résultats peu satisfaisants, et pour lesquels par conséquent les dons naturels et l'intérêt apportés aux leçons ne suffisent pas, ne devraient plus être considérées comme branches obligatoires ; l'importance qu'on a pu leur accorder jusqu'ici devrait aller en diminuant.

» L'organisation des examens du baccalauréat doit se faire en tenant compte des principes hygiéniques, pédagogiques et psychologiques consacrés par les recherches faites et l'expérience.

» La création de classes spéciales pour les élèves peu doués est désirable ; ces derniers étant alors moins nombreux, on cherchera par un enseignement individuel à les amener à un degré de développement normal.

» L'éducation physique doit occuper une place aussi importante que le développement des facultés intellectuelles. Dans plusieurs jours de la semaine, l'après-midi sera consacré à la gymnastique, à différents sports et aux jeux en plein air. Ces jours-là, il n'y aura pas de travaux à faire à domicile : *le travail de l'esprit après un effort physique violent doit être condamné.*

» L'école attache aujourd'hui une grande importance au développement de l'esprit, à l'éducation des sentiments ou à celle du corps. Pour atteindre ce triple but un effort aussi grand que possible est nécessaire. Cependant le dimanche doit être pour l'élève un vrai jour de repos et non plus comme maintenant un jour à moitié ou entièrement consacré au travail. A cet effet, on devrait : 1° n'exiger aucune préparation pour le lundi ; 2° pour certains travaux, tels que rédactions, rapports, etc., accorder un jour spécial, ainsi que cela se pratique déjà dans certains pays.

» Nos programmes d'enseignement veulent que l'élève reste sur les bancs de l'école jusqu'à la fin de l'adolescence, soit jusqu'au seuil de l'âge d'homme. Or la discipline stricte reconnue nécessaire exerce une compression sur la formation intellectuelle et physique de l'être en pleine période de croissance, sur ses sentiments, alors qu'il est le plus impressionnable; il y a lieu d'en étudier sérieusement les effets au point de vue hygiénique et en particulier sur le système nerveux. Une organisation plus simple des établissements d'instruction secondaire devrait marquer la transition entre la contrainte indispensable dans les classes inférieures et l'indépendance académique ou universitaire. Pour cela, il serait

avantageux de terminer le cycle des études qui doivent être imposées à tous les élèves avant le terme prévu pour les examens de clôture, afin de pouvoir, dans les classes supérieures, permettre aux élèves qui se destinent aux carrières libérales de choisir eux-mêmes les branches vers lesquelles ils sont le plus attirés par leurs aptitudes ou les avantages qu'ils peuvent y trouver. »

M. le *Dr en philosophie Schwend*, de Stuttgart, a, dans un discours de superbe envolée, avec la chaude et ardente conviction d'un jeune champion luttant pour une bonne cause, traité à son tour cette question de façon à soulever à plusieurs reprises les applaudissements de ses auditeurs. Il s'est élevé avec vigueur contre les superfluités de certains enseignements où la tradition continue à être par trop respectée, l'histoire des temps anciens en particulier. Les thèses qu'il a présentées sont les suivantes :

« Un allègement des programmes dans les établissements d'instruction secondaire et supérieure est hautement désirable.

» Cet allègement pourra se faire en mettant de côté toutes les connaissances reconnues inutiles et cela sans faire tort à la partie générale et scientifique de l'enseignement.

» On y parviendra par les moyens suivants :

a) Le nombre des examens sera réduit en ce sens que l'on supprimera tous ceux qui exigent un travail préparatoire de pure mémorisation.

b) On s'attachera à ne pas exiger la connaissance de choses n'ayant aucune valeur pour les études qui restent encore à faire.

c) Dans le domaine de l'histoire, on négligera tout ce qui est encore controversé, ce qui est incompréhensible et sans intérêt pour l'élève, en particulier ce qui est de nulle valeur pour expliquer la civilisation actuelle, et enfin tout ce qui ne peut pas accroître d'une façon réelle l'ensemble des connaissances.

L'enseignement de l'histoire doit être retardé autant que possible.

d) Dans l'enseignement de la langue, tout ce qui rentre dans les subtilités grammaticales, dans les applications portant sur des règles, vocables ou tournures de langage peu usités, doit être banni des leçons.

e) En ce qui concerne les mathématiques, il y a lieu de rejeter ce qui est sans rapport avec l'ensemble du programme d'enseignement (dans ce cas peut être considéré presque toute la trigonométrie rectiligne ou sphérique). L'enseignement des mathématiques doit aussi être retardé autant que cela peut se faire.

f) Un enseignement systématique de la religion dans les classes supérieures est à écarter ; l'histoire de l'Eglise doit être comprise dans les leçons se rapportant à l'histoire générale. »

Les partisans du statu quo n'ont pas manqué de donner la réplique aux deux rapporteurs. On s'est élevé en particulier avec assez d'énergie contre une *culture internationale* dont le résultat ne pourrait être qu'un abaissement du niveau intellectuel.

Il n'en ressort pas moins qu'un peu partout on demande une refonte des programmes dans les établissements secondaires et supérieurs. Mais il est permis de le dire, de même que lorsqu'il s'agit de l'école primaire, on rencontre une certaine difficulté à mettre au second plan ou tout à fait de côté telle ou telle branche, à abandonner certains chapitres ou paragraphes que l'on s'est plu à préparer avec soin. Le vrai mérite cependant, dans ce domaine aussi, c'est de faire preuve de souplesse, ainsi qu'on l'a réclamé, c'est de savoir tenir compte de circonstances et de besoins nouveaux, sans pour cela en arriver à un degré d'instabilité qui serait fâcheux. L'opposition un peu trop systématique que rencontrent les novateurs en matière d'allègement de programmes montre qu'ils touchent souvent juste ; en tout cas, sans eux, on continuerait généralement à se plaindre des progrès peu satisfaisants que font les élèves, de leur manque d'intérêt pour l'étude, sans chercher d'où vient en bonne partie le mal.

Ce qu'il importe surtout de retenir dans ce débat, c'est la part beaucoup plus

grande que l'on réclame en faveur des exercices physiques, l'équilibre aussi parfait que possible que l'on voudrait voir se produire dans la fatigue imposée à l'élève pendant les différents jours de la semaine. Chacun sait qu'un enfant normalement doué, ayant à accomplir un travail de corps régulier, ce qui est le cas des enfants des campagnards par exemple, fait généralement mieux honneur au travail intellectuel que celui dont l'existence est trop sédentaire ; en moins de temps il peut arriver au but. C'est là une constatation à mettre en pratique dans l'élaboration des horaires de leçons.

M. le *Dr Schuyten*, d'Anvers, a bien essayé de nous faire douter de cette idée, quand il résume son opinion en disant :

« Il existe une faute fondamentale dans toutes les recherches ayant pour but de déterminer le processus de la fatigue des écoliers. Il en résulte que nous ne pouvons plus avoir confiance dans les résultats expérimentaux qui démontrent l'infériorité de l'enseignement de l'après-dîner; celle-ci ne peut être niée ni affirmée jusqu'à nouvel ordre. »

Comme il est un peu seul de cet avis dans le nombre de ceux qui se sont occupés de mensurations, et tout en faisant la part des incertitudes qui subsistent encore à ce sujet, nous ne pensons pas qu'il y ait lieu de s'abandonner à une douce quiétude. Au contraire, nous voudrions que les instituteurs vinssent plus nombreux que jusqu'ici, et chaque fois qu'ils en ont l'occasion, faire connaître ce qu'ils ont pu observer à cet égard, en vue de corroborer ou de modifier dans un sens ou dans l'autre les indications des hygiénistes. L. Henchoz.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Cours de vacances pour instituteurs primaires[1]. — Le samedi 30 juillet, par une magnifique après midi, les participants aux Cours de vacances ont été invités à faire le tour du Haut-Lac. A 1 1/2 h., environ 150 d'entre eux, accompagnés de la Commission des Cours et de quelques professeurs, prennent place sur le « Simplon » et voguent bientôt vers la rive savoisienne. Il n'est nul besoin de dire que le voyage fut des plus gais et qu'à chaque instant on entendait cette exlamation : « Oh ! le beau pays ! »

Après une halte de 25 minutes au Chalet de la Forêt, nous arrivons en face de l'embouchure du Rhône. Là, M. le professeur Dutoit, nous explique le phénomène toujours nouveau de la « Bataillère », lutte entre les eaux froides et limoneuses du fleuve glaciaire et les ondes bleues du Léman. Les naturalistes anciens, dit-il, commentaient déjà la chose et croyaient que le Rhône poursuivait sa course sous-lacustre et ressortait épuré et toujours impétueux à Genève. Les travaux de M. Forel, de Morges, prouvent que le lit du fleuve, avec ses berges, nettement dessinées, se continue jusque devant Meillerie. Gigantesque travail accompli par un gigantesque niveleur !

Le bateau stoppe à Territet. La caravane se rend à Chillon, où elle compte entendre une conférence de M. Næf, archéologue cantonal. Malheureusement, comme sœur Anne, elle ne voit rien venir et doit se contenter de quelques explications données le plus aimablement du monde par une jeune fille qui fait son possible pour intéresser les visiteurs !

A Montreux, une collation nous est offerte. En l'absence de M. le président du cercle, MM. Schärer et Estoppey, instituteurs, reçoivent les participants. Ce dernier leur souhaite la bienvenue et leur exprime tout le plaisir qu'a Montreux de recevoir ses hôtes d'un moment. En même temps il offre, au nom du Cercle, quelques bouteilles d'un excellent cru avec lequel il boit à la réussite des Cours de vacances.

[1] L'*Educateur* publiera dans son prochain numéro un compte-rendu complet des *Cours de vacances pour instituteurs* qui viennent d'obtenir un succès si brillant.

M. Beausire, chef de service et président de la commission des cours, remercie les Montreusiens, puis M. Guex, directeur des Ecoles Normales, au nom du personnel enseignant, adresse quelques mots aux participants qui n'ont pas craint d'affronter 30° et 35° de chaleur pour venir s'asseoir sur les bancs des auditoires. Vous avez prouvé, par votre assiduité, que vous êtes ce bois dur et résistant avec lequel on fait des travaux durables et de valeur !

M. Savary, instituteur, remercie les organisateurs des cours et MM. les professeurs qui ont sacrifié une partie de leurs vacances pour nous donner cette manne intellectuelle et scientifique qui ennoblit et élève l'homme et lui fait entrevoir des horizons nouveaux. A notre tour, nous sèmerons ces précieux germes et nous espérons qu'ils contribueront à élever le niveau de l'instruction dans nos écoles !

Quelques chœurs allemands et français, des productions particulières agrémentent ces trop courts instants... Un brusque coup de sifflet nous rappelle à la réalité ! Le « Simplon » appareille et nous ramène bientôt à Ouchy ! A. C.

Le XXme cours fédéral de gymnastique pour instituteurs et moniteurs s'est terminé samedi dernier, à Genève, sous la direction de MM. les professeurs Hartmann de Lausanne, et Bornand, de Genève. Il a duré trois semaines, à raison de sept heures de travail par jour. Les participants étaient au nombre de 38, dont 14 Genevois, 10 Vaudois, 6 Bernois (Jura), 5 Neuchâtelois, 2 Valaisans et 1 Tessinois.

Voici, en résumé, le programme du cours :

a) Etude détaillée du Manuel de gymnastique pour l'instruction militaire préparatoire.

b) Démonstration et exécution d'exercices aux engins et appareils spéciaux.

c) Gymnastique suédoise.

d) Natation et excursions.

De plus M. le Dr Claparède a bien voulu se charger de nous donner trois conférences sur les sujets suivants :

1. La physiologie du travail musculaire et de la fatigue.
2. Le rôle psychologique et pédagogique de la gymnastique.
3. La gymnastique comme moyen d'éducation des enfants arriérés ou comme traitement de certains états pathologiques.

En outre, nos dévoués directeurs nous ont parlé du plan physiologique d'une leçon normale, et du squelette.

Comme on peut s'en rendre compte, le cours a donc été particulièrement intéressant et instructif. Et, sous une aussi énergique direction, l'entrain, l'ardeur et la gaîté n'ont cessé de régner. Nous nous réservons d'ailleurs le plaisir d'y revenir en temps et lieu. C.

VALAIS. — **Un nouveau conseiller d'Etat.** — Le successeur de feu M. A. Chappaz au Département de l'instruction publique n'a pas tenu à vieillir au gouvernement. En effet, M. Laurent Rey vient de démissionner. Il a été remplacé par M. Henri Bioley, de Monthey. Le Grand Conseil a assurément bien choisi : à l'heure où la double revision de la charte constitutionnelle et de la loi scolaire est décidée, le concours de M. Bioley, homme compétent et aux vues élevées, n'est pas à dédaigner. Au reste, M. Bioley a déjà fait ses preuves comme conseiller d'Etat : il a dirigé jadis le même département ; où il a donné une vigoureuse impulsion en augmentant, entre autres, la durée de la fréquentation. Tous ces titres en font l'homme qualifié pour mener à port l'œuvre importante de la refonte de notre loi scolaire.

M. Bioley est en outre le bienvenu parmi le corps enseignant, car il s'est toujours montré l'ami dévoué de l'instituteur.

Quant à M. Rey, il laisse de son court passage au pouvoir, le souvenir d'un administrateur actif, consciencieux et éclairé. ALPH. MICHAUD.

ITALIE. — E. de Amicis, l'auteur de « Cuore », a été élu membre du Conseil supérieur de l'instruction publique.

FRANCE. — *Recrutement du corps enseignant*. — La Commission de l'enseignement vient d'être tout récemment saisie par M. Chaumié d'un très important projet de loi, tendant à modifier considérablement le recrutement des maîtres de l'enseignement primaire.

Ce projet supprimerait en effet le brevet élémentaire, le brevet supérieur et le certificat d'aptitude pédagogique. Les élèves-maîtres des Ecoles normales n'auraient plus à subir d'examen en dehors de l'école ; après la seconde année de scolarité, ils recevraient de leurs professeurs mêmes un certificat d'aptitude à l'enseignement primaire ou « brevet primaire ». La troisième année serait consacrée à des exercices pratiques de pédagogie, à l'intérieur de l'Ecole normale, à l'école annexe et dans les principales écoles primaires du département.

C'est après cette troisième année seulement que les jeunes gens, qui en seraient jugés dignes, recevraient le « certificat normal d'aptitude pédagogique » ou, par une probable abréviation », le *brevet pédagogique*.

Les candidats aux fonctions d'instituteur public qui n'auraient pas été reçus au concours d'entrée à l'Ecole normale subiraient les examens du « brevet primaire » au chef-lieu du département. Ensuite, ils seraient « élèves-externes » de l'Ecole normale pendant un an (sauf quelques boursiers qui seraient admis comme internes), et se prépareraient, en même temps que les normaliens, aux épreuves du « brevet pédagogique ».

Le ministre ne cache pas qu'il s'est inspiré, pour son projet de loi, du système en vigueur en Allemagne et en Suisse.

Le système de l'enseignement normal tel qu'il est organisé à l'étranger a donc paru supérieur à celui des Français. Rappelons à ce propos que M. Bayet, alors directeur de l'enseignement primaire, passa une semaine à l'Ecole normale de Lausanne et que, rentré dans son pays, il demanda une série de réformes dans le régime des Ecoles normales. Quelque temps après, M. Compayré assista même à nos examens de brevet.

⁂ L'œuvre des *voyages scolaires*, fondée à Reims par André, compte aujourd'hui 2823 adhérents. En 1893, elle a envoyé en excursion près de 5000 enfants.

La réforme de l'orthographe. — Dans quelques jours va sortir des presses de l'Imprimerie nationale française le rapport de M. Paul Meyer, directeur de l'Ecole des chartes, au nom de la commission instituée par le ministre pour la réforme de l'orthographe.

Ce rapport, très documenté, conclut à la suppression des lettres doubles inutiles, à la suppression de l'*x* des pluriels, remplacé partout par *s*, à la suppression de l'*h* dans *th*, *ch* (dur), et au remplacement de *ph* par *f*.

Quelle sera la sanction de ces travaux ? Le rapport de M. Paul Meyer va être communiqué à l'Académie, qui en délibérera. Des pourparlers sont déjà engagés. Ils aboutiront à une transaction. L'Académie ratifierait la plupart des réformes sollicitées, sauf la suppression de l'*h* et le remplacement de *ph* par *f*.

Dans le cas peu probable où l'Académie se montrerait intransigeante, on assure que M. Chaumié, très partisan de la réforme, accepterait toutes les conclusions du rapport de la commission. Y aurait-il ainsi l'orthographe du ministère en face de l'orthographe de l'Académie ??

Ouvrages reçus : *Rapport général du Département de l'instruction publique de Neuchâtel sur l'exercice 1903*.

— *Dictionnaire géographique de la Suisse*, par Charles Knapp et Maurice Borel, Neuchâtel, chez Attinger, frères. 103me et 104me livraisons, de Lucerne à (Alpes de) Lugano.

PARTIE PRATIQUE

L'épellation.

L'histoire de la didactique de l'orthographe montre que l'épellation est considérée par tous les praticiens comme un exercice très important ; Diesterweg et Kehr la recommandent particulièrement, surtout Kehr qui la considère comme le meilleur. Mais aucun ne donne des raisons de cette préférence. Nous sommes donc obligé de décomposer le phénomène de l'épellation, si nous voulons reconnaître le bien ou le mal fondé de ces assertions.

Prenons le mot *chien*. Il est d'abord vu, puis appelé : *cé - ache - i - é - enne : chien*. L'élève doit donner rapidement le *nom* des lettres, puis, pour finir, condenser les *sons* du mot. Il faut une grande attention pour dire toutes les lettres sans se tromper, de sorte que cette attention est surtout attirée sur la prononciation et non sur la forme visuelle du mot pour laquelle l'exercice est pourtant fait. C'est ce qui explique pourquoi l'épellation fatigue si promptement les élèves.

Dans l'épellation, ce sont les noms des lettres qui se joignent aux images visuelles et non les images motrices d'articulation ; dans la prononciation du mot qui suit, c'est l'image des lettres et l'image des sons qui sont joints. Ces associations différentes et qui se succèdent si rapidement sont nuisibles à une bonne acquisition de l'orthographe, car celle-ci exige une liaison intime des images visuelles des lettres et des mots, écrits ou imprimés, avec les images motrices graphiques et d'articulation. Cette exigence est remplie par la lecture et la syllabation qui y répondent mieux que l'épellation. De plus, ces deux exercices peuvent être répétés deux ou trois fois pendant la durée de l'épellation, et les élèves sont cependant moins fatigués. La syllabation et la lecture lente sont surtout préférables quand on prend soin de souligner la lettre caractéristique du mot. Ainsi l'attention n'est pas dispersée sur tout le mot indistinctement, mais se concentre sur la place qui doit la solliciter avant tout. Dans le mot *grand*, par exemple, les fautes ne se feront pas aux lettres *g, r, a, n*, mais à *d*, c'est donc celle-ci qui mérite toute l'attention. La justesse de ces considérations psychologiques qui parlent contre l'épellation est confirmée par nos expériences. Chez les élèves d'école normale, la lecture à haute voix a donné 0,33 faute et l'épellation 0,46 ; chez les élèves primaires le nombre des fautes était le même pour les deux exercices. On pourrait supposer que pour la conservation des connaissances orthographiques, l'épellation soit préférable, mais les expériences ont démontré qu'il n'en était rien. L'épellation ne peut guère servir que comme moyen de contrôle, quand on veut faire indiquer l'orthographe d'un mot sans le faire écrire.

Conclusion : Comme l'épellation prend beaucoup de temps, fatigue beaucoup les élèves et donne de moins bons résultats que la lecture et la copie, elle doit être rejetée comme moyen d'enseignement. D'après W. A. Lay.

La copie.

Pour se rendre un compte exact de la valeur de la copie, il est bon de se rappeler les phénomènes psycho-physiologiques qui l'accompagnent. Le premier de

ces phénomènes est la formation ou le rappel de l'image graphique qui a lieu en même temps que la reproduction de l'image motrice d'articulation, laquelle vient s'y ajouter lors même que la prononciation ne serait pas très complète. Comme l'écriture des lettres a été apprise dans le premier enseignement, il ne s'agit plus maintenant que d'acquérir une suite et une liaison exactes des diverses images motrices afin que le mot puisse s'écrire mécaniquement, inconsciemment. Cette suite et cette liaison des images motrices a lieu sous le contrôle immédiat de la vue et ce contrôle se fait d'autant mieux que le mot à copier est en écriture à la main plutôt qu'en imprimé. Si le mot est écrit plusieurs fois de suite, il se produit une fusion des diverses images graphiques des lettres en une idée graphique composée comprenant le mot tout entier. Si, de plus, avant de copier, on a consacré une partie de la leçon à chercher les endroits caractéristiques du mot — les deux *r* et les deux *n* de *marronnier*, le *d* de *grand* — à les souligner, puis à comparer le mot à ceux qui sont déjà connus, soit au point de vue orthographique, soit au point de vue de la dérivation, la copie peut être considérée comme le meilleur exercice orthographique. Les expériences ont du reste confirmé ces déductions. Elles ont montré que la copie vaut six fois mieux que la dictée et deux fois mieux que l'épellation et la lecture lente. Il en est de même en ce qui concerne la durée du souvenir où la copie s'est montrée bien supérieure aux autres exercices.

Mais il y a copie et copie ; ainsi : copier, à la maison, les cinq premières phrases de tel ou tel chapitre, ou bien copier les mots de tel ou tel morceau de lecture, ayant telle ou telle forme, ou bien encore copier les mots de tel ou tel exercice orthographique ; de cette manière, on fait écrire à l'enfant des mots qu'il ne comprend souvent pas, qui n'ont pas de rapport les uns avec les autres, et, le sens n'étant pas là pour aider à retenir la forme, celle-ci ne reste pas. On a tout simplement habitué l'élève à se contenter de l'à peu près, à faire toute espèce d'exercices dont l'idée est absente. Voici les principaux défauts de ce procédé :

1. L'enseignement n'est ni intelligent ni intéressant ; la prononciation et avec elle les idées motrices sont insuffisamment exercées.

2. Les mots connus et exercés depuis longtemps, comme les articles, les pronoms, doivent souvent être écrits 30 à 40 fois avant qu'un mot nouveau revienne, de sorte que les mots difficiles ne sont pas suffisamment exercés.

3. L'attention de l'élève se disperse parce qu'il doit se livrer à des occupations trop diffférentes ; il doit écrire, lire, comprendre le sens et encore observer la forme caractéristique des mots.

4. L'imprimé ne donne que la moitié des résultats que peut donner l'écriture à la main.

Si l'on veut, au contraire, utiliser la copie d'une manière intelligente et profitable, il est nécessaire d'observer les indications suivantes qui découlent du reste des considérations examinées dans ce chapitre :

1. Les mots à copier doivent être tirés des dernières leçons de choses ou de géographie locale afin qu'ils soient familiers à l'élève au point de vue du sens, de l'audition et de la prononciation.

2. Seuls les mots *nouveaux* doivent être écrits afin d'éviter une perte de temps considérable.

3. Avant de copier le mot, l'élève doit avoir compris la caractéristique de ce mot, la parenté, la ressemblance et le contraste avec les mots connus.

4. En application du principe physiologique de l'exercice, le même mot doit être copié trois fois de suite.

5. Les mots doivent être présentés en écriture à la main, non en imprimé.

6. La copie doit avoir lieu d'un trait afin que les mouvements de détail se réunissent en un mouvement d'ensemble unique. Pour éviter la copie lettre par lettre chez les élèves des premières années, il faut les habituer à écrire en l'air ou sur la table, à mesure que le maître écrit au tableau noir, soit dans les leçons de choses, soit dans les leçons d'orthographe. On exigera aussi que l'élève, immédiatement avant de copier dans le cahier ou sur l'ardoise, écrive (avec la touche ou le porte-plume retourné ou même l'index) sur la table, d'un trait, en mesure, les yeux fixés sur le mot à copier, le monogramme que forment toutes les lettres du mot. — Les expériences faites à ce sujet ont démontré que l'écriture sur la table est supérieure à l'écriture en l'air. La table offre une certaine résistance qui donne aux sensations et aux idées motrices plus de consistance. Cependant aucune de ces deux manières ne peut être comparée, comme valeur, à l'écriture ordinaire. Dans cette dernière, c'est l'œil qui écrit avant tout et non la main et ce sont les mouvements de l'œil qui existent surtout dans la conscience, c'est pourquoi il en faut tenir largement compte. Nous devons aussi admettre que l'image des lettres imprimées ne se trouve pas dans les mêmes cellules cérébrales que celle des lettres écrites. Il en résulte que, dans l'emploi de l'imprimé, il doit s'opérer une traduction occasionnant des fautes qu'on peut éviter par le procédé direct. Tout cela a été confirmé par nos expériences ; chez les élèves d'école normale, le nombre de fautes a été respectivement pour l'imprimé et l'écriture à la main, 0,88 et 0, 43 ; chez les élèves primaires, 2 et 1,04.

L. J. D'après W. A. Lay.

SCIENCES NATURELLES

Ce que nous enseignent un morceau de granit et un morceau de pain.

Introduction. — Cette leçon suppose connus les principes fondamentaux de la chimie. Elle ne peut être bien comprise et profitable que si les élèves savent déjà ce qu'est un *corps simple* et ce qu'on entend par des *corps composés*. Pour cela, quelques expériences élémentaires et préalables peuvent être faites devant eux. Il faut leur faire voir clairement, par exemple, ce qu'on appelle des *oxydes*, ce qu'est une *affinité* chimique, ce qu'on nomme *réaction*, *combinaison*, *décomposition*.

Cela étant expliqué au moyen de faits simples et réduits aux éléments essentiels, on procédera à l'examen rapide d'un morceau de granit et d'un morceau de pain, et on notera les éléments principaux dont ils se composent.

Le but de cette leçon, qui ne devra jamais être voilé aux yeux du maître, c'est la thèse suivante qu'il s'agit de prouver par les faits, par le raisonnement et l'induction : le *silicium* et le *carbone*, deux métalloïdes dont les propriétés sont voisines et que la chimie range dans le même groupe, ont formé, par leurs combinaisons avec d'autres corps simples, l'un, la *base stable*, l'*écorce dure du globe*,

et ces composés sont caractérisés par leur *stabilité;* le carbone, au contraire, a formé des composés *mobiles;* il est la base de la vie organique, caractérisée par l'instabilité; les transformations incessantes. Les rôles de ces deux corps très importants sont donc diamétralement opposés. Voyons-le par deux exemples simples.

1° *Le granit*. Il y a une très grande variété de granits. Tous, cependant, sont formés par la réunion de trois éléments cristallins qui se présentent dans des proportions variables : le *quartz,* le *feldspath* et le *mica.*

Or de quoi se composent ces trois éléments eux-mêmes ?

a) Le *quartz*. A son état de pureté, le quartz est uniquement formé de *silice*. La silice est un oxyde. Si vous laissez à l'air humide une barre de fer, elle se couvre de *rouille* ou d'oxyde de fer. L'oxygène, l'élément respirable de l'air s'unit au fer et l'oxyde. La silice est le produit de l'union du métalloïde appelé *silicium* avec l'oxygène. La silice est donc de l'oxyde de silicium.

A cet état, le quartz est réfractaire au feu, d'une dureté très grande. Il est inattaquable par les acides (sauf l'acide fluorhydrique).

Les variétés de quartz sont nombreuses, la silice n'étant pas souvent pure. Sous la forme de cristal de roche, il est incolore ou enfumé ou même coloré diversement. Il a un éclat vitreux et cristallise en général en un prisme à 6 faces, terminé par une pyramide. Très pur, il s'emploie pour la confection d'instruments d'optique.

Lorsqu'il est coloré en violet, on l'appelle alors *améthyste*. Quand la silice cristallisée est mélangée de silice amorphe et que la roche est disposée en couches concentriques, on obtient l'*agate* et l'*onyx*. La *cornaline* est un mélange de silice cristallisée et de silice amorphe coloré en rouge.

La masse peut devenir tout à fait confuse et compacte. Elle forme alors le *silex* (la pierre à feu ou à fusil), gris brun, jaune ou noir.

L'*opale* est de la silice contenant de l'eau. Elle a de superbes reflets irisés. Telles sont les variétés communes et bien connues de la silice ou du quartz.

Dans les granits, on reconnaît le quartz à sa dureté plus grande que celle du feldspath, à sa couleur blanche ou gris de fumée, rarement bleue ou rouge, à son éclat vitreux et gras.

Les agents atmosphériques effritant le granit transforment son quartz en sable fin, dur, à grains anguleux. Le quartz, comme on l'a dit, a la « vie dure ». Près de Fontainebleau se trouvent de grands gisements de ce sable quartzeux pur, que nos marbriers emploient souvent pour polir leurs plaques de marbre.

b) Les *feldspaths*. Nous disons les feldspaths, parce qu'il en existe une famille considérable et d'une haute importance. Ceux que renferme le granit sont en général blancs ou grisâtres ; leur cassure est plane et brillante. Ils sont rayés par le quartz et sont difficilement attaquables par le feu et par les acides.

Les *feldspaths,* eux aussi, proviennent de la silice, donc du silicium. Mais ici l'oxyde de silicium s'est uni à d'*autres oxydes*. Ce sont l'*alumine*, la *chaux*, la *potasse*, la *soude*. Il n'y a par contre jamais, dans les feldspaths, des oxydes de métaux lourds. La variété la plus fréquente de feldspath est celle qu'on appelle *orthose,* silicate d'aluminium et de potassium.

Ce qui est important à retenir au sujet des feldspaths, c'est la tranformation qu'ils subissent au contact des agents atmosphériques. Contenant moins de silicium que le quartz, ils sont aussi moins résistants que lui. L'air et l'eau, après qu'ils ont été divisés en menus fragments, leur font perdre leur potasse ou leur soude et les transforment en *silicates hydratés d'alumine*, c'est-à-dire en des corps contenant de la silice, de l'*aluminium* et de l'*eau*. Or ce corps n'est autre, à son état de pureté, que le *kaolin,* la terre à porcelaine, l'*argile très pure*. A l'état de pureté moindre, l'argile ou terre glaise sert à la fabrication des tuiles, des grès, des poteries. Mélangée de craie ou de calcaire, elle s'appelle *marne*.

Ainsi, par la désagrégation du granit se formeront deux éléments des roches détritiques ou sédimentaires. Du quartz proviendront les sédiments sableux ou *arénacés*, des feldspaths les sédiments *argileux*.

c) Le *mica*. Il y a aussi des variétés nombreuses de mica. Avec lui, nous assistons à la *diminution* de la silice. Les micas ont une densité plus grande que le quartz et le feldspath, la silice ayant une densité faible. Les micas contiennent des métaux lourds, tels que le *fer* et le *magnésium*. Ils sont de couleur foncée, noirs, argentés et même verts. Ils sont remarquables par la flexibilité de leurs paillettes élastiques et miroitantes. Les cristaux sont des prismes qui se *clivent* facilement suivant la base ; ils se divisent en feuillets minces et parallèles.

La désagrégation du mica divise ses paillettes qui flottent au gré des eaux et se retrouvent dans les sables et les argiles.

Ce qu'il faut maintenant clairement mettre en lumière, c'est ce fait que du quartz au mica, en passant par le feldspath, c'est le *silicium* qui joue le rôle important et capital. C'est de ces combinaisons qu'est formé essentiellement le morceau de granit que nous étudions.

(A suivre.) L. S. P.

LANGUE FRANÇAISE

Programme développé d'un cours de langue maternelle pour le degré intermédiaire (1re année).

(Suite).

Les leçons dont nous fournissons les principaux éléments comprennent d'une part les *idées* et les diverses voies par lesquelles l'enseignement réussit à les produire et à les classer; d'autre part le *langage*, c'est-à-dire ce qui touche à l'élocution et à la rédaction.

Pour nous conformer au principe de l'unité du fond qui doit régner partout, sans toutefois produire la monotonie, nous établissons d'abord le domaine général d'idées autour desquelles se grouperont les exercices de langue; nous dirons très succinctement, pour chaque chapitre, comment ont été acquises ces connaissances *réelles* et nous indiquerons de façon plus détaillée comment l'on peut tirer parti des connaissances dans les leçons spéciales de langue maternelle.

I

IDÉE CENTRALE : LA PRAIRIE EN ÉTÉ.

Leçons de choses: Les fleurs du pré : perce-neige, primevère, dent de lion, renoncule, sauge, pâquerette.

Pour le développement, voir : La Primevère, *Educateur* 1899, page 161 ; *Educateur* 1902, page 105 ; — la Violette, *Educateur* 1902, page 185 ; — la Prairie, *Educateur* 1902, pages 316 et 331 ; — les Composées, *Educateur* 1903, page 410, etc.

Ces études générales et spéciales de plantes et de phénomènes naturels ont eu pour effet d'habituer l'enfant à l'observation, à la réflexion, à l'élocution et à la connaissance d'un vocabulaire tout nouveau, celui qui désigne les organes de la plante et les formes très variées de ces organes. Les exercices de langue reviendront sur ces termes en les classant et en les caractérisant plus complètement. Ils présenteront en outre les mêmes choses sous une autre face moins *positive* et plus imagée : ils y ajouteront ce brin de poésie qui met un charme à tout ce qu'il touche. Puis ils donneront aux élèves — nous l'espérons du moins — le goût sinon l'habitude de la description.

EXERCICES ORAUX.

I. Qualités des objets.

Relever dans les phrases suivantes les mots qui marquent des qualités.

La primevère a des feuilles *larges* et *ridées*. Les fleurs sont jaune soufre. La

corolle est enfermée dans une *petite* coupe *verte*. Le calice a cinq dents *pointues*. L'ovaire a de *nombreuses* graines brunes.

La violette est une *modeste* fleur. Elle fleurit de bonne heure dans les lieux *abrités*. La plante porte des feuilles *arrondies*, finement *dentelées*. Les pétioles sont de longueurs *différentes*. La violette répand un *doux* parfum.

Nommez les parties de la plante qui sont *vertes* — celles qui ont la *forme d'un tube* — celles qui sont *velues* — *allongées* — *arrondies* — *colorées*.

II. Noms des objets

Indiquez les noms des principales parties de la plante: La racine, les radicelles, la tige, les feuilles, les fleurs, les graines.

Nommez les parties de la fleur :

Le pédoncule, le calice, la corolle, les étamines, le pistil.

Quelles sont les principales herbes des prairies ?

L'anthrisque sauvage (ombellifère), le pissenlit (dent de lion), le salsifis, le cumin, le plantain, la marguerite, la scabieuse, le trèfle, la luzerne, la sauge, la gesse, la vesce, le sainfoin, les graminées (*fenaces*, nom vulg.), la renoncule, le colchique.

Quels animaux vivent dans la prairie ?

Les fourmis, les abeilles, les bourdons, les papillons, les alouettes, les cailles ; les sauterelles, les grillons, les scarabées, les taupes, les mulots, les vers, les larves (des hannetons), les colimaçons.

(A suivre.) U. B.

COMPOSITION

Degré intermédiaire.

Le petit oiseau.

Plan : Demande de l'oiseau. Construction du nid ; matériaux employés. Craintes du petit être. Il implore la pitié des enfants. Conclusion.

Développement. — Le petit oiseau à la saison des feuilles a dit : « Qui me protégera contre les serres de l'oiseau de proie, les dents des carnassiers, les coups furieux de l'orage, les mains farouches des dénicheurs ? Qui veut bien m'offrir une sûre retraite pour y bâtir mon joli petit nid ? » — « Viens, pauvre être inquiet, viens tresser ta mignonne demeure dans mes branches parfumées. Tu vivras tranquille à l'abri de mes feuillettes ! » — « Qui m'appelle ? C'est toi, blanche aubépine ! Que tu es gentille ! et qu'on est bien ici, quelle délicieuse retraite ! Là, à l'enfourchure de ces rameaux, que mon nid sera solide, et agréable, et bien blotti ! »

A l'œuvre maintenant ! Quelques brindilles résistantes d'abord : en voici suffisamment ! Nous allons les mêler, les tresser, les enchevêtrer, en former une gracieuse petite charpente très rigide. Sur ce canevas brodons à l'instant ! Eh ! ce frais velours vert qu'abrite ce grand sapin, c'est ce qu'il me faut. Un coup d'aile et m'y voici ! De la mousse, de la belle mousse propre, mœlleuse, mignonnement découpée ! Quelle quantité ! j'y suis plongé jusqu'aux ailes ! — Quelques brins me suffiront. Vite, un peu de terre, un peu de salive et j'ai mon mortier. Du mortier, de la verdure pour tapisser mon charmant logis. Ah ! ah ! la ramure se recouvre d'une riche tenture ! Encore un peu de mortier et de la mousse encore ! Et l'intérieur, garnissons ! Délicates tigettes, appliquez-vous aux parois de ma bercelonnette ! Oh ! que c'est doux ! Serrez-vous encore ! — Bonjour petit rayon qui filtrez à travers les rameaux fleuris de mon domaine ; vous êtes un indiscret ! Attendez donc, Monsieur, de venir que mon salon soit terminé. Tout à l'heure nous jouerons ! Ouatons notre corbeille légère ! Quelques crins : j'en vois une touffe suspendue à l'églantier voisin : « Monsieur l'églantier, tout de rose vêtu, laissez-moi prendre quelques-uns de ces beaux crins accrochés à vos épines ; c'est

pour mon nid! — Merci, Monsieur l'églantier! Emportons aussi ces plumes soyeuses laissées sur l'herbe, au bord du chemin, et ces blancs flocons épinglés aux taillis, et ces houppes folles que la brise entraîne!

O mes chers petits œufs, il sera mœlleux l'asile que réchauffera la douce chaleur de l'aile maternelle, bien douillet le nid qui verra vos jolis becs jaunes s'entr'ouvrir, mes mignons oiselets !

Une angoisse m'étreint! Les verrai-je éclore, mes œufs si fragiles? Les entendrai-je gazouiller, mes oisillons confiants ? Je ne crains dans ce frais buisson, poudré d'étoiles blanches, ni le bec crochu de l'épervier, ni la dent aiguë des carnassiers, ni même la gueule du serpent : la haie touffue défie leurs attaques ; ce dont j'ai peur, c'est de vos mains, enfants, qui, saisissant mes petits dans leur berceau, seraient plus cruelles que les serres de l'oiseau de proie !

Grâce, chers enfants, pour ces petits êtres ! Ils ont tant de bonheur à gazouiller de limpides ritournelles, à bondir dans l'azur serein du ciel, à boire la perle transparente de la rosée, à réjouir les campagnes, moroses sans les chants d'oiseaux ! Grâce, petits, aimez-nous, défendez-nous, secourez-nous ! Nous vous rendrons au centuple le bien que vous nous ferez. Alliés actifs et fidèles de l'agriculteur, nous détruirons ces insectes pernicieux qui sont cause des maigres récoltes, nous exterminerons la vermine, entrave à la maturité des fruits dont vous faites votre régal. N'offrez pas, je vous en prie, des appâts trompeurs à ces innocents emplumés. Vous aurez pitié de nous, être faibles comme vous ! Vos mères, enfants, en vous berçant sur leurs genoux, ne vous ont-elles pas appris qu'il faut dans le regard un reflet de bonté et dans le cœur beaucoup d'humanité ? Petits mignons, gais oiseaux de la famille, soyez bienfaisants, laissez-nous vivre! Alors, remplis de confiance et d'allégresse, tous les jours, nous modulerons pour vous le doux murmure de nos chansons ! GUSTAVE ADDOR.

RÉCITATION

Pour le nid.

Arbre, donne-moi ta branche solide
Pour fonder en paix ma demeure ici ;
Eloigne de moi toute main perfide,
Cache mes petits. — Bel arbre, merci !

Mousse, donne-moi ta tige si tendre
Pour former en rond et tresser aussi
Ma belle maison que je vais suspendre
Dans la forêt sombre. — O mousse, merci !

Brebis, donne-moi de ta laine blanche
Un flocon ou deux, pour garnir ainsi
Et rendre charmant mon nid qui se penche
Au rameau flexible. — O brebis, merci !

Et l'oiseau, mêlant la laine et la mousse
Attache avec art à la branche un nid ;
Dans sa joie il chante, et sa voix est douce...
Son chant monte au ciel et Dieu le bénit.

HENRI CUCHET. *(Premières poésies.)*
(A. G.)

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ETOY. — Le poste de pasteur de cette paroisse est au concours.
Adresser les demandes d'inscription au Département de l'instruction publique et des cultes, service des cultes, avant le 16 août, à 6 heures du soir.

Ecole cantonale de commerce, à Lausanne.

Cet établissement comprend trois divisions. Une section commerciale, destinée aux futurs commerçants, banquiers, etc. Une école des chemins de fer. Des cours d'administration qui préparent aux examens des postes, télégraphes, douanes.
Rentrée le 30 août. Renseignements à la direction.

NYON. — Le poste de **Directeur des écoles publiques** de la commune de Nyon est au concours.
Obligations légales.
Traitement initial : 3200 francs par an, avec augmentation quinquennale de 200 francs jusqu'à 4000 francs.
Les candidats devront être porteurs d'un diplôme universitaire.
L'entrée en fonctions aura lieu éventuellement le 1er novembre 1904.
Adresser les inscriptions au président de la commission scolaire, à Nyon, avant le 31 août, à 6 heures du soir.

YVERDON. — Le poste de maître des classes V et VI du collège d'Yverdon est au concours.
Obligations : 30 heures de leçons par semaine. Enseignement de toutes les branches du programme, du français en IVe et éventuellement du latin en VIe et Ve classes.
Traitement : 2700 à 3200 francs par an, suivant le nombre d'années de services dans le canton.
Entrée en fonctions le 1er novembre 1904.
Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique et des cultes, service des cultes, avant le 1er septembre, à 6 heures du soir.

LAUSANNE. — Un concours est ouvert pour la repourvue du poste d'**Inspectrice des écoles enfantines de la ville de Lausanne,** vacant par suite de démission de la titulaire.
Traitement de 1800 à 2400 francs par an pour toutes choses.
Les inscriptions seront reçues **jusqu'au 31 août au secrétariat de la direction des écoles, hôtel de ville,** où les conditions de cet emploi sont déposées.

LAUSANNE. — Un concours est ouvert pour la nomination d'un **maître des cours complémentaires de la ville de Lausanne.**
Fonctions : environ 30 heures de leçons hebdomadaires.
Traitement : environ 60 francs par semaine pendant 20 semaines.
La nomination sera faite à titre provisoire pour l'hiver 1904-1905.
Adresser les offres de services jusqu'au **31 août,** à 6 heures du soir, **au secrétariat de la direction des écoles de Lausanne.**

Institut pour Bègues

Directrice : Mlle WENTZ
Villa Verte, Petit-Lancy
GENÈVE
A côté de la Chapelle. Arrêt du tramway.

Consultations tous les jours de 1 à 4 h.
Téléphone 3470.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

PLACES AU CONCOURS

MM. les régents et Mmes les régentes sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

RÉGENTES. — **Buchillon :** fr. 1600, logement, jardin, indemnité pour plantage et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 16 août.

RÉGENTES : Gossens : fr. 1000 et autres avantages légaux ; 16 août. — **Ropraz** (semi-enfantine et ouvrages) : fr. 700 et autres avantages légaux ; 16 août. — **Baulmes** (nouvelle classe semi-enfantine) : fr. 1000 pour toutes choses plus 8 st. hêtre pour le chauffage de la salle d'école ; 23 août. — **Granges** (semi-enfantine) : fr. 1000 ; indemnité de logement, fr. 150 ; 23 août. — **Renens** (nouvelle classe) : fr. 1000 et autres avantages légaux ; 23 août.

NOMINATIONS

Dans sa séance du 28 juillet, le Conseil d'Etat a nommé :

Pasteur de la paroisse de Trey, M. Maurice Klunge, actuellement suffragant à Huémoz ;

Maître de calligraphie à l'école cantonale de commerce, M. Emile Blanc, à titre provisoire et pour une année.

RÉGENTS : MM. Tripod, Eugène, au Pont-de-Pierre (Forel-Lavaux) ; Cuany, Henri, à Bremblens.

RÉGENTES : Mlles Vassaux, Cécile, à Prise-Perrier (Ste-Croix) ; Deleysin, Sophie, à Leysin ; Monod, Cécile, à Chapelle ; Bieler, Rachel, à Prangins ; Délécraz, Jane, à Nyon.

Mme Quiblier-Rouge, Eugénie, maîtresse d'école enfantine et d'ouvrages, à Berolle. — Mlles Meylan, Blanche, maîtresse d'école enfantine et d'ouvrages, à Paudex ; Ruchonnet, Marguerite, maîtresse d'école enfantine, à Corsier.

J. PHILIPPON

Rue du Grand-St-Jean, 38, LAUSANNE

Même maison rue St-Pierre, 15

Articles Chinois et Japonais

Tissus, Soies, Porcelaines, Vases, Articles divers, etc.

Spécialité : THÉS O-MI-TO

en paquets et ouverts, depuis 3 fr. 80 le kilog. à 25 fr. le kilog. — Dégustation gratuite des Thés. — Expédition des Thés depuis un kilog. franco dans toute la Suisse.

Chocolats fins, Cacao, Biscuits, Cafés verts et torréfiés, Huiles de noix et d'olive, Savons de Marseille et de toilette, Pâtes, Sucres, Vanilles fines, etc., etc.

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN
Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

RESTAURANT DE TEMPÉRANCE
en face de l'église Saint-Laurent,
LAUSANNE

Boissons sans alcool. — Consommations de premier choix.
Cuisine soignée. — Menus variés. — Dîners complets depuis **fr. 0,60**.
Thé, Lait, Café, Chocolat.
Sirops, 0,15 c. — Limonade, 0,20 c. — Glaces.
Spécialité de gâteaux aux fruits.
Grande salle indépendante pour Sociétés.

E. BADAN.

Désirez-vous acheter des CHAUSSURES A BON MARCHÉ

commandez-les à

H. Brühlmann-Huggenberger, à Winterthour.

Exclusivement marchandises de bonne qualité et solides au PLUS BAS PRIX

Pantoufles dame, canevas, $^1/_2$ talon	No 36-42	fr. 1 80
Souliers de travail, dames, solides, ferrés	» »	» 5 50
Souliers du dimanche, dames, élégants, bouts rapportés	» »	» 6 50
Souliers de travail, hommes, solides, ferrés	» 40-48	» 6 50
Bottines messieurs, montantes, crochets, ferrées, solides	» »	» 8 —
Souliers du dimanche, messieurs, élégants, bouts rapportés	» »	» 8 50
Souliers garçons ou filles	» 26-29	» 3 50

Nombreux certificats sur chaussures livrées dans le pays et à l'étranger. — Expédition contre remboursement. — Echange immédiat, franco. — 450 articles différents. — Prix-courant illustré franco et gratis à chacun, sur demande.

LORELEY ○ ○ ○
PUPITRE A MUSIQUE

Nouveauté insurpassable.

Elégant et Léger. **Stable et Solide.**

Entièrement nickelé.

Ce nouveau pupitre est un article de premier ordre sous tous les rapports.

Sans compter les qualités ci-dessus énumérées, toutes véridiques, ce pupitre, dans toutes ses parties, est fabriqué **avec le plus grand soin.** Sa grande élégance permet de le placer au salon aussi bien que dans la salle d'étude. **Très portatif** comme le montre le dessin, il se monte et démonte avec facilité **en quelques mouvements** et prend au besoin très peu de place.

Il est donc **des plus pratiques** pour les personnes en voyage et surtout pour

☛ Toutes les Sociétés.

Petites et grandes personnes peuvent l'utiliser, en position assise ou debout; sa plus grande hauteur atteint 1m77, la plus petite 1m10. La construction, très simple, ne le rend que plus solide. Le nouveau système adopté pour la vis de serrage (anneau en acier) est presque indestructible. Au moyen de 2 crans, le pupitre même peut prendre 2 positions selon la hauteur de la partie ou du cahier de musique.

Malgré **tous ces avantages,** nous offrons ce pupitre à un prix **excessivement modique,** cela dans le seul but de le faire connaître et remplir une grande lacune puisque **rien n'existait** dans ce genre jusqu'à ce jour.

PRIX NETS

Pour 1 pièce, avec bougeoir Fr. 8,—

A partir de 12 pièces, grand rabais.

Pinces en métal bronzé

pour fixer la feuille de musique, la pièce fr. 0,15; la douzaine fr. 1,50.

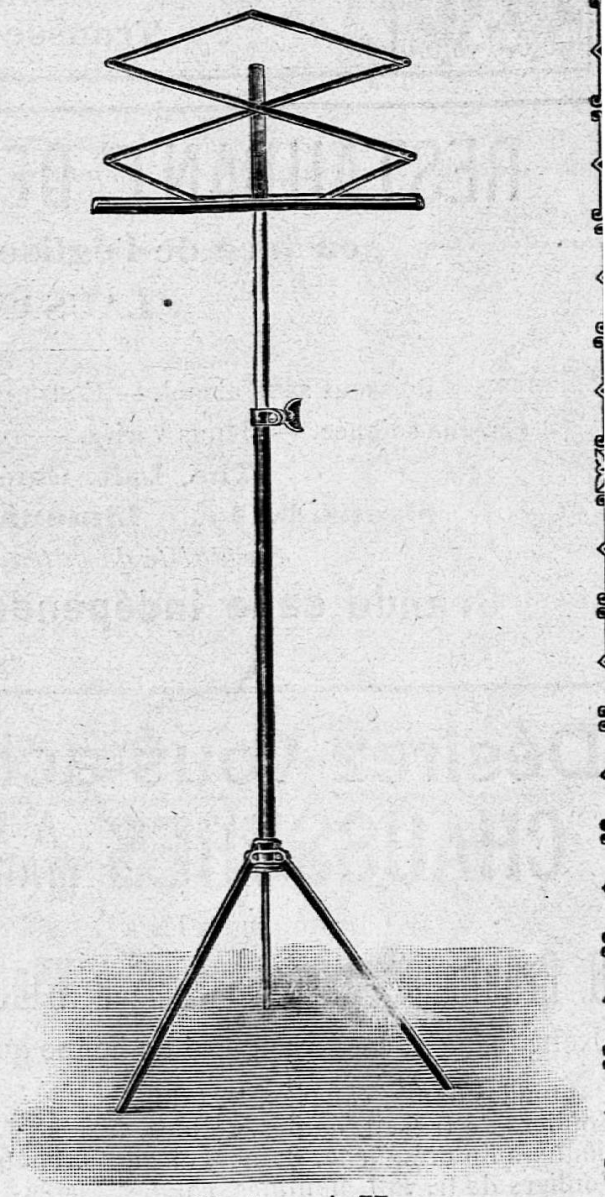

Hauteur, 1m77.
Poids, environ 1150 gr.
Gewicht ca. 1150 gr.

En vente chez

FŒTISCH FRÈRES, *Magasin de Musique général,* **Lausanne**

Lausanne. — Imp. Ch. Viret-Genton.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLme ANNÉE — No 34-35. LAUSANNE — 27 août 1904.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **Paul-E. Mayor**, instituteur, Le Mont.
JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : **W. Rosier**, professeur à l'Université.
NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.
VALAIS : **A. Michaud**, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.
PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Baatard,** Lucien, prof., Genève.
Rosier, William, prof., Genève.
Grosgurin, L., prof., Genève.
Pesson, Ch., inst. Céligny.

Jura Bernois.

MM. **Fromaigeat,** L., inst., Saignelégier.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Gylam, A., inspecteur, Corgémont.
Baumgartner, A., inst., Bienne.
Chatelain, inspecteur, Porrentruy.
Mœckli, inst., Neuveville.
Vacat.

Neuchâtel.

MM. **Brandt,** W., inst., Neuchâtel.
Decreuse, J., inst., Boudry.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Amez-Droz, E., inst., Villiers.
Barbier, C.-Ad., inst., Chaux-de-Fonds.
Perrenoud, Ul., dir., Asile des Billodes.

Valais.

MM. **Blanchut,** F., inst., Collonges
Michaud, Alp., inst., Bagnes.

Vaud.

MM. **Cloux,** J., Lausanne.
Jayet, L., Lausanne.
Magnin, J. Lausanne.
Martin, H., Lausanne.
Visinand, L., Lausanne
Rochat, P., Yverdon.
Faillettaz, C., Arzier-Le Muids
Briod, E., Lausanne.
Cornamusaz, F., Trey.
Dériaz, J., Baulmes.
Collet, M., Brent.
Visinand, La Rippe.
Perrin, M., Lausanne
Magnenat, Oron.

Tessin.

M. **Nizzola,** prof., Lugano.

Suisse allemande.

M. **Fritschi,** Fr., Neumünster-Zurich

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. **Quartier-la-Tente,** Ed., président honoraire, Neuchâtel.
Latour, L., inspecteur, président, Corcelles s. Neuchâtel.
Rosselet, F., inst., vice-président, Bevaix.
Hoffmann, inst., secrétaire, Neuchâtel.
Perret, C., inst., trésorier, Lausanne.
Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

CH. EGGIMANN & Cie, EDITEURS

Genève

Livres de classe adoptés par le Département de l'Instruction publique du Canton de Genève.

Charrey, A. Livre de lecture. 1 fr. 80
Corbaz, André. Exercices et problèmes d'arithmétique.
» A. **Calcul écrit.**
» 1re série, élèves de 7 à 9 ans. — fr. 70
» 2e » » 9 à 11 ans. — fr. 90
» 3e » » 11 à 13 ans. 1 fr. 20
» 1re » maître 1 fr., 2e série 1 fr. 40, 3e série 1 fr. 80
B. **Calcul oral.**
» 1re série 60 c., 2e série 80 c., 3e série — fr. 90
» Exercices et problèmes de géométrie et de toisé. Problèmes constructifs, 2e édition. 1 fr. 50
Lescaze, A. Premières leçons instructives d'allemand. — fr. 75
» Manuel pratique de langue allemande, 1re partie. 1 fr. 50
» » » » » 2e » 3 fr. —
» Lehrbuch fur den Unterricht in der deutschen.
» Sprache auf Grundlage der Anschauung. 3 fr. —
Pittard, Eug. Premiers éléments d'histoire naturelle. 2 fr. 75

Roullier-Leuba. Nouveau traité complet de sténographie française, Aimé Paris. Cart. 3 fr., br. 2 fr. 50
Wagner. Atlas de poche de la Suisse, 2e édition. 4 fr. —

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

Vient de paraître :

LES PENSEURS
DE LA GRÈCE

Histoire de la philosophie antique

par **THÉODORE GOMPERZ**

Membre de l'Académie impériale de Vienne, Correspondant de l'Institut de France.

Ouvrage traduit de la deuxième édition allemande
par AUG. REYMOND, professeur
et précédé d'une préface de M. A. CROISET, de l'Institut.

Un volume grand in-8 de XVI-544 pages. — Prix : Fr. 10.—

Envoi à l'examen sur demande.

ANNALES POLITIQUES & LITTÉRAIRES

Abonnements : Un an : Edition simple, 7 fr. 50.
Edition illustrée, 12 fr. 50.

On s'abonne à la Librairie PAYOT & Cie, Lausanne.

Institut pour Bègues

Directrice : Mlle WENTZ

Villa Verte, Petit-Lancy
GENÈVE

A côté de la Chapelle. Arrêt du tramway.

Consultations
tous les jours
de 1 à 4 h.

Téléphone 3470.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 10, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHATEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

La Fabrique suisse d'Appareils de Gymnastique

DE

R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)

Médaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan 1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour

la Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers

INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASTIQUE

Pour prix-courant et catalogue illustré, s'adresser au représentant général,

H. WÆFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La **Caisse mutuelle pour l'Épargne**, 56, rue du Stand, **Genève**, fournir gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire**.

P. BAILLOD & Cie

GROS *NOUVEAU MAGASIN* **DÉTAIL**

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÉVRERIE

CHAUX-DE-FONDS
Léopold Robert 58.

LAUSANNE
Place Centrale

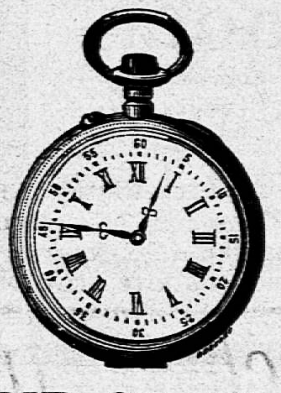

Grand choix, toujours environ 1000 montres en magasin.

Chronomètres
Répétitions.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Perles

Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance.

Envoi à choix dans toute la Suisse.

Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.

Montre unioniste, croix-bleue.

Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.